

JARDIN - TERRASSE - ARBORDS... JE BICHONNE MES EXTÉRIEURS...



INSPIREZ-VOUS DU BOCAGE

Inspirez-vous du paysage qui vous entoure et de ses haies bocagères pour organiser vos limites de jardin.

OUVREZ VOS EXTÉRIEURS SUR LE PAYSAGE !

Préférez les clôtures basses type murets ou haies qui s'ouvrent sur la rue et le paysage, ou des plantes locales qui se limitent naturellement en hauteur. Conservez des vues ouvertes sur les paysages environnants.

THUYAS OU CYPRES : LA MAUVAISE SOLUTION

Proscrivez la plantation de thuyas ou de cyprès. Non seulement ces essences ne sont pas locales, mais en plus elles rendent acide votre terrain et nécessitent un entretien trop contraignant ! Des plantes telles que la charmille sont de bien meilleures solutions !

PLANTEZ DES ESSENCES LOCALES !

Pas besoin d'exotisme pour être tendance ! Il y a une multitude d'essences locales qui vous apporteront couleurs, saveurs, arômes pour votre extérieur ! Quelques exemples d'essences locales : spirées, pommier, prunellier, chêne, saule, troène, lilas, noisetier, églantier, érable, cerisier, prunier... Adaptées à nos paysages, elles apporteront du cachet à votre habitation... et ne craignent pas les contraintes de nos climats !

PENSEZ À L'ÉCONOMIE !

Plantez des végétaux régionaux et peu consommateurs d'eau. Récupérez vos eaux pluviales pour arroser et évitez d'imperméabiliser les sols. Recyclez vos déchets organiques.

LIMITEZ AU MAXIMUM L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES !

POUR ALLER PLUS LOIN...

UNE CHARTE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE !

Vous aimez le Charolais-Brionnais et vous souhaitez en savoir plus sur les richesses patrimoniales et paysagères du territoire ?

Le Syndicat Mixte du Pays Charolais-Brionnais a travaillé sur une charte de recommandations et de sensibilisation aux atouts architecturaux et paysagers du territoire.

Curieux ?? Des fiches-conseils sont disponibles en mairies et sur le site du Pays !



OUI ! NOTRE TERRITOIRE EST BEAU !

.... A nous de le crier fort !

Ce paysage de bocage qui constitue notre territoire est exceptionnel et unique ! C'est pourquoi les élus du Syndicat Mixte du Pays Charolais-Brionnais ont décidé de porter une candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO au titre de la race mondiale qu'est la charolaise, prise dans le berceau d'origine de notre territoire. Déjà plus de 6 000 personnes soutiennent cette candidature ! Nous avons aussi besoin de votre soutien ! www.charolais-brionnais.fr

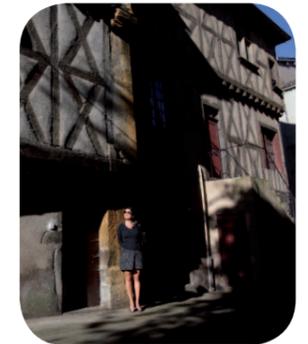


Syndicat Mixte du Pays Charolais-Brionnais
14 place de l'Hôtel de Ville - 71600 Paray le Monial
Tél. 03 85 25 96 36 - contact@charolais-brionnais.fr

www.charolais-brionnais.fr



AVEZ-VOUS CONSCIENCE DE LA QUALITÉ DE NOS PAYSAGES ? DE NOTRE ARCHITECTURE ? DE NOTRE PATRIMOINE ?



Évidemment,... **OUI !**

MAIS SAVEZ-VOUS QUE CHACUN DE NOS PROJETS A DES CONSÉQUENCES SUR CETTE QUALITÉ ?

RÉHABILITER CONSTRUIRE AMÉNAGER
UNE ANCIENNE MAISON LA DEMEURE DE SES RÊVES SON JARDIN

VOUS AIMEZ CE TERRITOIRE ?

VOICI QUELQUES CONSEILS POUR RÉALISER LE PROJET DE VOS RÊVES !



JE CONSTRUIS

LA MAISON DE MES RÊVES !

SE RENSEIGNER !

Contactez votre mairie le plus en amont possible de votre projet. Ceci simplifiera vos démarches administratives : documents d'urbanisme en vigueur, proximité d'un site classé ou non, etc... Et n'hésitez pas à contacter le CAUE et la Direction Départementale des Territoires qui vous apporteront de précieux conseils !

SAVOIR CE QUE L'ON VEUT !

Bien cerner si vous souhaitez vivre dans un bourg, dans un village, ou en campagne, et adaptez votre mode de vie en fonction !

REGARDEZ AUTOUR DE VOUS !

Observez comment s'organise le voisinage (emplacement, orientation des constructions, espaces extérieurs, visibilité...). Inspirez-vous des architectures locales !

POSEZ-VOUS LES BONNES QUESTIONS !

Adaptez votre projet d'habitation à votre terrain, jamais l'inverse ! Evitez les constructions en milieu de terrain : préférez une implantation en bord de parcelle pour profiter un maximum de vos extérieurs. Bien orienter votre maison pour tirer le meilleur parti de l'ensoleillement et protéger l'habitation des vents dominants.

CONSTRUIRE UNE MAISON DE CARACTERE

Optez pour une architecture régionale, typique du territoire, et de ses origines agricoles. Privilégier des volumes simples parallélépipédiques, avec pente de toit adaptée aux contraintes climatiques du territoire.

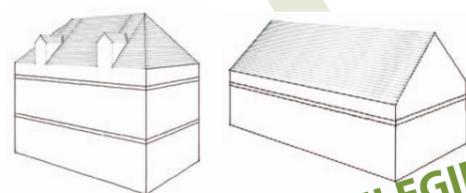
Optez pour les matériaux traditionnels qui apporteront esthétique et confort à votre projet. N'hésitez pas à demander à un professionnel pour les couleurs les plus harmonieuses pour votre bâti.

PENSEZ À L'ÉCONOMIE !

Intégrez les coûts de maintenance et de vie dans le budget global de votre habitation ! La Réglementation Thermique 2012 est entrée en vigueur pour les constructions neuves, dans le but d'améliorer le confort au quotidien en maîtrisant le budget des énergies. Les professionnels sont là pour vous conseiller au mieux dans cette réglementation ! Et pensez dès le départ aux matériaux écologiques, de plus en plus nombreux à être certifiés, pour des qualités reconnues !

ALLIER CONTEMPORAIN ET TRADITION ? C'EST POSSIBLE !!

Soit d'architecture contemporaine ?! Alliez-la aux techniques traditionnelles... le résultat sera splendide !!



Les volumes simples sont adaptés au Charolais-Brionnais



Pavillon néo-provençal : une forme inadaptée au territoire

A PRIVILEGIER

A EVITER

JE RÉABILITE

UNE ANCIENNE MAISON...



ANTICIPEZ !

Renseignez-vous auprès de votre mairie sur les contraintes éventuelles: règlement du Plan Local d'Urbanisme, périmètre d'un monument historique, assainissement... Le CAUE peut vous conseiller personnellement quant au type de rénovation à privilégier en fonction des matériaux, de la situation... Les professionnels du bâtiment et les architectes seront d'une aide précieuse pour mener à bien votre projet.

BIEN COMPRENDRE LE BIEN A RÉABILITER ET SES POTENTIELS

Identifiez le type de bâtiment à réhabiliter (maison de village ? ferme ?...) Diagnostiquez les besoins et les désordres à reprendre. Recensez les travaux à faire et les adapter au bâtiment.

CREEZ DES EXTENSION EN HARMONIE AVEC L'EXISTANT

Envisagez les démolitions ou l'agencement de rajouts de bâti qui ne collent pas avec le cachet du bâtiment. Adaptez le volume d'extension au volume principal et réajustez bien à l'agencement de vos nouvelles ouvertures !

FAVORISEZ LES MATÉRIAUX TRADITIONNELS

La majorité des constructions historiques du territoire sont maçonnées en pierre. Certaines sont enduites, d'autres non. Evitez les enduits et matériaux non respirants : privilégiez les enduits à la chaux aérienne qui assainira les murs et protégera la maçonnerie. Evitez l'installation de menuiseries en pvc !

ENVIE DE COULEURS ? ATTENTION !

Evitez les crépis et volets aux couleurs criardes ou discordantes ! Utilisez des terres naturelles ou des ocres pour la coloration des enduits. N'hésitez pas à demander à un professionnel pour les couleurs les plus harmonieuses pour votre bâti !

ENVIE DE CONTEMPORAIN ? PAS DE PROBLEME !

Le bois, le verre, le métal ou le zinc sont des éléments qui sauront mettre en valeur la pierre et le bâti ancien de votre bien... à condition que les proportions soient harmonieuses !

ET SURTOUT !

N'hésitez pas à demander conseil aux professionnels ! anticipez votre projet de réhabilitation et adaptez vos projets de rénovation au cachet du bâti...